

LA RESTRUCTURATION DE L'UNIVERSITÉ : SON PROGRAMME ET SES ACCESSOIRES

Gilles Gagné

(Publié dans la revue *Société*, numéro 24-25, hiver 2005, p. 31-53)

Introduction

A) Une bulle gestionnaire : l'organisation de la recherche

B) Une nouvelle conception de l'Université

C) Une nouvelle conception du savoir

D) Une nouvelle conception de la société

Conclusion. Les conséquences

Introduction

Les dernières années ont été l'occasion d'un extraordinaire développement de la réflexion sur l'Université. Au-delà de l'inquiétude de bon aloi qui porte les universitaires à remettre cent fois sur le métier leur ouvrage et à revoir leurs certitudes, la réflexion sur le rôle et la nature même de l'Université a pris récemment un tournant, beaucoup plus centralisé et beaucoup mieux organisé, allant dans le sens de la nécessaire *restructuration* de l'institution. Sous les slogans habituels du consensus bon enfant : « Évolution, adaptation et modernisation », se déploie un ensemble d'opérations qui visent l'institution à la racine, et le savoir avec elle¹.

Plusieurs organismes internationaux sont partis récemment à la recherche d'une *nouvelle politique* à l'égard de l'Université, comme on le dit si judicieusement au Québec. Les négociations commerciales globales ont abordé franchement, sous la rubrique des services et de la propriété intellectuelle, la question du savoir et, plus largement, celle de l'éducation. Les théories du Nouveau management public et du contrôle de la qualité ont été mises à contribution pour revoir l'organisation interne de l'institution universitaire ainsi que son articulation aux diverses catégories de clients qui sont censées la définir et la déterminer. La catégorie sociale des techniciens de l'information et de la communication a été mobilisée pour faire la promotion de nouvelles technologies de

¹ Sur cette question plus générale on consultera, entre autres : « Rationality and Realism. What is at Stake », de John R. SEARLE, dans *Daedalus, Journal of the American Academy of Arts and Sciences*, automne 1993 (voir la traduction française de cet article sur le site PIM, Philosophie, Informatique, Mathématiques); *The University in Ruins*, de Bill READINGS, Cambridge, Harvard University Press, 1996; « Political Education : Michael Oakeshott Revisited », de Martyn P. THOMPSON, texte d'une conférence faite à Québec en juillet 2000; et *Le naufrage de l'Université*, de Michel FREITAG, Québec, Nuit blanche éditeur, et Paris, La Découverte, 1995, ouvrage qui est l'inspiration directrice du présent essai de synthèse.

l'enseignement basées sur des modèles communicationnels. La crise provoquée autour du financement des États par la dérégulation du marché des capitaux nous a obligés à revoir nos dépenses consacrées aux institutions scolaires et à concourir à une vision de l'éducation qui la considère en tant « qu'investissement productif ». En épistémologie, une révolution paradigmatique autoproclamée a voulu montrer la mise en place d'un nouveau mode de production et de consommation des connaissances. Et les avant-gardes idéologiques de la société postindustrielle ont salué dans la formation d'une économie globale du savoir l'impératif dont devait se recommander la révision des politiques nationales en matière d'Université.

Ce déblocage tous azimuts de la réflexion sur l'Université a ainsi pris la forme d'un effort intelligent, assez bien intégré dans l'ensemble des pays développés, pour redéfinir l'Université et pour présenter cette redéfinition comme la conséquence nécessaire des grandes révolutions séculaires dont la seconde moitié du XX^e siècle aurait vu l'aboutissement : seconde révolution scientifique et technique, révolution organisationnelle, professionnalisation massive, mondialisation économique, etc.

Je voudrais dans ce qui va suivre tenter de dégager, au moins schématiquement, les grands axes du *programme* de réforme de l'Université qui se déploie sous nos yeux et distinguer à cette fin la nouvelle idée régulatrice de l'Université des justifications empiriques qui rendraient nécessaire la réforme. Quiconque a fréquenté ces dernières années les travaux issus des organisations qui se sont lancées à la recherche de l'Université du XXI^e siècle, ou de celle du nouveau millénaire (!), ne saurait manquer d'être frappé par une forte convergence dans l'identification des défis et des enjeux auxquels feraient face les universités ainsi que par la cohérence des mesures d'adaptation qui leur sont proposées. L'OCDE, la Banque mondiale et l'UNESCO, par exemple, ont exploré l'avenir des universités sur la base des tendances de leur environnement global et la plupart des professeurs devenus gestionnaires (dans les organismes de financement de la recherche, dans les directions universitaires ou dans les ministères) ont trouvé dans ces efforts de prospective l'inspiration nécessaire pour redéfinir leurs responsabilités, et les accroître du même coup. La lecture de ce qu'est devenue l'Université dans les sociétés développées, et l'idée de ce qu'elle doit devenir pour rester utile, me semblent assez consistantes pour en autoriser la présentation schématique que je propose ici. Le texte qui suit n'a donc pas pour but de décrire dans le détail les efforts de restructuration mais de mettre en lumière, comme le disait John Searle à propos des humanités postmodernes, « ce qui est en jeu » dans les pratiques et dans les justifications de la réforme. Je le ferai en simplifiant, sur le mode typologique, les principaux éléments du changement proposé et en insistant, ce faisant, sur la cohérence de l'ensemble. Ce type-idéal de la nouvelle conception de l'Université me servira à mettre en relief, en conclusion, quelques-unes des conséquences qui, selon moi, risqueraient de déjouer nos meilleures intentions si jamais nos efforts de renouvellement de l'Université devaient tomber sous le monopole exclusif de cette « vision ».

A) Une bulle gestionnaire : l'organisation de la recherche

En tant qu'ensemble d'opérations relativement homogènes pour l'ensemble des pays développés, la restructuration actuelle de l'Université se caractérise d'abord par sa base sociale et par le type de pratiques dont s'occupe en priorité la catégorie sociale vouée au management du savoir :

- 1) la restructuration de l'université est essentiellement le fait des offices de direction et d'encadrement de l'activité universitaire, de gestion de sa croissance et de planification de son développement;
- 2) bien qu'elle soit unifiée dans les formes d'un discours d'adaptation à la réalité sociale, cette restructuration s'appuie sur une lecture sélective des problèmes de l'Université et vise à la mettre au service d'une nouvelle conception du bon usage du savoir dans la société;
- 3) finalement, ces opérations de restructuration de l'Université sont centrées, en pratique, sur les stratégies d'investissement dans l'Université, et plus particulièrement sur les stratégies d'investissement dans la recherche.

Je reviens brièvement sur chacune de ces indications sociologiques avant de pénétrer dans le contenu de cette mobilisation sociale par la même méthode.

Premièrement, dire que c'est autour des fonctions de gestion et de régulation de l'Université que s'est formée la nouvelle vision, c'est dire aussi que cette fonction de régulation jouit maintenant d'une plus grande mesure d'autonomie par rapport au fonctionnement quotidien des universités que cela n'était le cas dans les corporations universitaires modernes, corporations dont les orientations et les hiérarchies internes étaient le plus souvent immanentes à leurs activités propres. Il y a 3 700 collèges et universités aux États-Unis² et, seulement au Québec, il y en a trois fois plus qu'en 1970. La moindre université a un parc immobilier, un parc automobile et un parc tout court, une agence de rayonnement international et une agence de placement, un service d'hygiène et un office de la condition féminine, un bureau de la sécurité, une direction des équipes sportives, un service du contentieux, un journal ou deux, une direction des communications, un service de garderie, une campagne de souscription permanente et plusieurs dizaines de fondations. L'Université Laval s'est dotée récemment d'un « incubateur » d'entreprises pour aider ses finissants à se lancer en affaires. Avec des modalités et des emphases différentes selon les pays, la liste des fonctions centrales des

² Pour la description sommaire de cette mosaïque verticale, voir Martin TROW, « On the Accountability of Higher Education in the United States », dans William BOWEN et Harold T. SHAPIRO (sous la dir. de), *Universities and their Leadership*, Princeton, Princeton University Press, 1998, p. 15-61. Il est certain que la tendance canadienne à importer des modèles « prestigieux » tirés de la masse bigarrée que forme le système américain est une source de confusion plus qu'autre chose. Chacun se choisit « son » Université américaine et la brandit comme impératif d'adaptation pour notre « système ».

administrations universitaires a connu depuis trente ans une croissance extraordinaire et la professionnalisation des directions est allée au même rythme³.

Les associations, nationales et internationales, d'universités et de collèges de même que les fédérations de professionnels de l'administration scolaire se sont organisées, autant pour intervenir dans les processus de consultation mis en place par les États que pour tisser des liens organisationnels, partager des expériences ou exercer en commun des pressions. La plupart des pays se sont équipés d'agences ou d'instituts chargés de mesurer la productivité des universités et de mener des comparaisons internationales⁴. Bref, la période de démocratisation et de scolarisation massive dont nous sortons a mené à la professionnalisation des directions ainsi qu'à la multiplication des forums internationaux liés aux divers aspects de la gestion des universités. Dans les pays développés, le présent effort de redéfinition de l'Université est donc moins lié à des mouvements sociaux favorables à sa démocratisation, par exemple, ce qui fut l'histoire des années 1960 et 1970, qu'il n'est associé aux pratiques de direction de l'Université de masse dans sa phase de maturité. De la même manière, cet effort a plus à voir avec la gestion de la recherche qu'avec l'évolution des disciplines académiques, qui est graduelle et, en tout cas, continue, ou avec les pratiques de l'enseignement qui, aux contenus près, n'ont pas beaucoup changé depuis les années 1950. Il est assez clair, finalement, que la majorité des professeurs d'université sont soit indifférents, soit étrangers, soit réfractaires à la vision qu'ont les responsables de l'Université du XXI^e siècle et qu'en tout état de cause ils ne font partie ni de la mobilisation réformatrice, ni de la catégorie sociale qui y a trouvé son canal de mobilité sociale.

Deuxièmement, dire que la restructuration de l'Université articule savamment la lecture des problèmes et l'énoncé d'un programme, c'est dire qu'elle est guidée par une doctrine, une chose précieuse entre toutes. Du point de vue sociologique, en effet, tout effort d'orientation d'un aspect ou l'autre de l'action sociale se base sur la mise en lumière sélective de transformations, jusque-là inconscientes ou apparemment insignifiantes, pour justifier sur cette base les transformations explicites qui sont proposées. Ce type de

³ Dans *L'université à réinventer*, Montréal, Éditions du Renouveau Pédagogique, 1997, Hugues BOISVERT a magnifiquement décrit les conséquences « comptables » de ce type de croissance pour les institutions d'enseignement. Le schéma qu'il reproduit aux pages 47-49, publié originellement par Claude GENEST dans le *Bulletin du syndicat des professeurs et des professeures de l'Université du Québec à Trois-Rivières*, vol. 1, n° 6, 22 février 1996, illustre bellement et simplement l'idée directrice de sa démonstration empirique. L'administration était, encore à la fin de la Seconde Guerre, un service accessoire de l'Université, une sorte d'intendance modeste vouée à servir l'enseignement et la recherche; ce sont maintenant ces « activités » qui font partie de la longue liste des composantes dont l'administration doit assurer le bon fonctionnement et la coordination. Le rapport d'inclusion s'est inversé : enseignement et recherche sont désormais des objets de l'administration plutôt que cette dernière ne soit l'instrument de leur autonomie.

⁴ Le panoptique circulaire pouvant passer pour preuve de l'importance de ce qui se regarde soi-même en circuit fermé, la « recherche » s'est dotée au Québec d'un Observatoire des sciences et des technologies, un observatoire dont le plus grand mérite est d'être dûment associé à sept ou huit partenaires, eux-mêmes associés entre eux, qui font science d'observer la science tout en répercutant localement les jugements que l'OCDE laisse tomber sur les professeurs d'université. Notons ici que le format organisationnel de « l'Observatoire », format qui se propage à tous les « problèmes sociaux », est une manière de déplacer, *ab ovo*, la recherche en science sociale sur le terrain du management.

conjonction entre la saisie de ce qui se passe et l'énoncé de ce qu'il faut faire est d'ailleurs au principe des ententes diffuses qui caractérisent « l'action collective » des groupes sociaux. Or, c'est une des visées pérennes de la sociologie que d'essayer de comprendre les liens entre les doctrines et la nature des groupes sociaux qui les portent, la sociologie refusant l'hypothèse d'une génération spontanée des doctrines (bien qu'elle admette aussi l'autonomie relative des sphères d'action et qu'elle refuse de *réduire* la signification historique d'un projet à la nature de ses « auteurs collectifs »). L'effort de comprendre l'idéal qui est mis en œuvre dans la restructuration de l'Université, bref, ne peut certes pas s'en tenir à montrer l'association de cet idéal avec des pratiques et des groupes sociaux déterminés, mais il doit cependant passer par là. Ce qui, dans le cas présent, nous ramène au point précédent.

L'expansion de la puissance organisationnelle au XX^e siècle a permis d'étendre le principe de la division du travail jusqu'à y inclure l'activité intellectuelle et à lui donner dans plusieurs cas la forme d'un « travail » salarié exécuté pour autrui dans un secteur de la « production ». Dans ces domaines, l'orientation de la recherche ne relève pas des motivations spéculatives d'artisans du savoir œuvrant dans un espace public ni des questions endogènes à la structure des champs scientifiques impliqués, mais elle relève plutôt des objectifs organisationnels dont l'effort de recherche tire ses moyens financiers. La révolution managériale s'est étendue à ce que l'on appelle maintenant « l'industrie du savoir », d'abord dans les organisations productives puis dans les institutions publiques, et cela avec des résultats assez spectaculaires pour que l'on comprenne que cette « techno-science » devait être envisagée comme un nouveau régime du « travail salarié ». Les responsabilités collectives des artisans du savoir et de l'éducation, qui étaient dans le monde moderne diffuses, implicites mais institutionnellement protégées, ont été happées par ce nouveau modèle et concentrées dans les mains d'une nouvelle catégorie sociale d'organiseurs du progrès des connaissances dont c'est devenu le rôle explicite que de diriger cette quête de progrès et d'en définir le sens.

Or, l'unité interne de cette nouvelle fonction *d'orientation* de la science n'est pas facile à obtenir. C'est une chose, pour des managers, que de diriger des recherches, mais c'en est une autre que de s'entendre sur l'orientation générale qu'il faut donner à la science. Pour arriver à un minimum de coordination des esprits, ceux qui ont la charge de diriger la « production des connaissances » veulent faire tenir ensemble leur lecture de la réalité et la révision des finalités qu'elle leur semble imposer. Une doctrine, surtout si elle est souple et relativement abstraite, donne une certaine unité aux sélections qui procèdent d'elle, elle introduit de la résonance dans le système de direction et elle permet au groupe social qui y trouve son identité professionnelle d'agir conformément à ses intérêts et de se reconnaître dans les finalités qu'il propose. En management comme en droit, bref, la doctrine est indispensable.

Finalement, j'ai dit que la restructuration de l'Université était centrée sur les stratégies d'investissement dans l'Université et plus particulièrement sur les stratégies d'investissement dans la recherche. En fait, il n'y a rien là de mystérieux : les nouveaux responsables du développement planifié de l'Université doivent avoir sur elle un certain pouvoir. Et parce que les organismes et les forums où ces responsabilités trouvent leur

coordination doctrinale se sont développés en même temps que le financement de la recherche par l'État, c'est la question du financement de la recherche qui leur sert tout naturellement de moyen d'action. Les managers de la science sont nés autour de la question du financement de la recherche, c'est là qu'ils se rassemblent, c'est là qu'ils côtoient en esprit les pères fondateurs de l'âge héroïque du financement public de la recherche technoscientifique et c'est dans ce nouveau secteur d'activité qu'ils trouvent collectivement les moyens et les raisons de se porter au secours de la Cité en s'y faisant eux-mêmes une place de choix.

Une remarque historique en terminant là-dessus. C'est aux États-Unis que la mobilisation de la science universitaire par la raison d'État a eu lieu de la manière la plus soudaine (mais aussi la plus tardive)⁵. En 1945, Vannevar Bush avait consacré son rapport au président, intitulé *Science. The Endless Frontier*, à faire la preuve de la valeur stratégique (au sens premier, c'est-à-dire au sens militaire) de la recherche scientifique⁶. La Seconde Guerre mondiale, disait-il, a été gagnée sur le terrain de la science et c'est dorénavant la responsabilité de l'État que de promouvoir la découverte. Dans ce rapport, la science apparaît moins comme condition du progrès humain universel que comme base de la suprématie nationale. Le principe de publicité des résultats, bien qu'il ne soit pas explicitement mis en cause dans le programme de Bush, se trouve relayé à l'arrière-plan par ce que nous pourrions appeler le « principe de rapidité » selon lequel c'est le rythme de l'innovation qui peut seul assurer à l'Amérique la supériorité stratégique que promet l'arme scientifique. Pour jouer sur le titre d'un rapport qui en condense l'esprit, il ne s'agissait plus alors d'arriver les premiers à la « frontière » pour s'assurer la possession exclusive des terres nouvelles, mais de garder une avance permanente dans la course vers « une frontière sans fin ». La formation, dans la ligne de ce rapport, de la *National Science Foundation* (d'abord dirigée par des militaires) allait permettre de soumettre progressivement l'Université à une nouvelle logique de financement orienté vers des innovations majeures, des innovations capables d'ouvrir des pans entiers de la nature à la puissance opératoire et d'assurer ainsi la supériorité nationale⁷. Au fil des années, la

⁵ Voir *The Science of War : Canadian Scientists and Allied Military Technology during the Second World War* de Donald H. AVERY, Toronto, Toronto University Press, 1998, p. 256 et suiv., notamment.

⁶ Vannevar BUSH, *Science - The Endless Frontier*, Washington, United States Government Printing Office, 1945.

⁷ Une histoire officielle de cette fondation se trouve dans *The National Science Foundation : A Brief History* de George T. MAZUZAN (Washington, United States Government Printing Office, 1994), une histoire de hauts faits d'armes qui n'a, pour ainsi dire, rien à cacher. À ses débuts, la NSF fut étroitement associée à des organismes autonomes de la société civile qui se vouaient à la promotion de la science, organismes qui, à la faveur du vent patriotique de l'après-guerre, consentirent à leur absorption dans une agence dirigée par un militaire. Elle sera d'abord orientée vers la recherche fondamentale, cette « chose », avait dit Truman dans son allocution de fondation, qui se faisait traditionnellement en Europe. Oubliant un peu le rôle des Russes à Stalingrad, Bush avait soutenu que c'était la recherche fondamentale qui avait gagné la guerre; jusqu'au début des années 1980, les cibles stratégiques (comme on dit au CRSH) imposées par l'État et le financement des gros projets (Big Science) s'inscriront donc dans le paradigme de la guerre froide et dans la suite des grands récits fondateurs de la technoscience à valeur stratégique : la bombe, le radar, les vaccins, l'ordinateur, etc. Après que la loi Bayh-Dole de 1983 eut autorisé les universités à vendre, à titre de propriété intellectuelle, des résultats de recherche obtenus grâce à des fonds publics, Reagan nomme à la NSF, en 1984, son premier directeur issu de la *Corporate Community* (Erich Bloch, un ancien directeur de IBM), alors que la fondation amorçe son double virage vers la science appliquée et vers

notion « d'avantage stratégique » a été élargie pour y inclure tous les aspects de la *puissance* économique nationale qui ont leur fondement dans l'innovation technologique et la question des orientations stratégiques de la recherche a été intégrée au vocabulaire banalisé des offices de promotion de la technoscience dans tous les pays développés.

Dans les dernières années, cependant, la détermination unilatérale des cibles de la recherche par l'État a été remise en cause au profit d'un effort de responsabiliser les grands partenaires de l'innovation et de les rendre imputables devant la « population » de l'usage qu'ils font des institutions publiques de la science. L'innovation doit désormais travailler au bien-être de la population, ce qui désigne au premier chef toutes les formes de la sécurité, et elle doit pour cela s'élever à une conception plus large, économique et culturelle, de la guerre pour la suprématie et le développement. *Mutatis mutandis*, l'horizon indépassable de « la frontière sans fin » de la technoscience reste l'horizon de la guerre⁸, mais un horizon qui est désormais complètement ouvert. Par le détour de ce qui est certainement l'amalgame le plus explosif de l'idéologie dominante, on soutient maintenant que l'essentiel des rapports entre les sociétés sont des rapports de rivalité, d'opposition et de compétition tous azimuts, vision militante et militaire qui tend à une sorte de froide généralisation, en mode multipolaire, des fantasmes de la guerre froide. Aucun aspect de la vie n'étant à l'abri de cette montée aux extrêmes de la compétition, dit-on, on se fera devoir de mobiliser dans chaque pays les savants dans n'importe quel effort pratique susceptible d'accroître la « compétitivité » nationale dans la lutte universelle des groupes humains pour la survie. On appréciera la perfection de cet épouvantail économico-sécuritaire qui promeut dans chaque village de l'espèce humaine des mobilisations collectives factices ayant pour objet le partage de la surabondance des riches, et cela avec, pour seul résultat « global » de pousser le plus possible hors de la vue le combat bien ordinaire que mènent les *machines* corporatives de la technoscience contre la nature politique des *sociétés* humaines (et contre les fondements symboliques de toute

les partenariats entre les universités et les corporations. Dans *Strategic Planning at The National Science Foundation* (Washington, American Society for Public Administration, Government Accomplishment and Accountability Task Force, 1996), Eleanor Thomas utilise le cas de la NSF pour faire comprendre la notion de *strategic planning* qui venait d'être généralisée et rendue obligatoire pour toutes les agences de l'État par le *Government Performance and Results Act* de 1994 (ce que l'on a appelé, sous nos latitudes, les contrats de performance et les plans stratégiques). Alors sommée de traduire sa mission originale (« promote the progress of science and engineering ») en un certain nombre de *long range goals* mesurables, la NSF a tout naturellement placé au sommet de ses priorités ce qui était depuis le début le *Führer Prinzip* de cette institution : « Enable the US to uphold a position of world leadership in all aspects of science, mathematics, and engineering ». D'autres aspects de son plan stratégique concernent plus directement les universités : intégrer la formation et la recherche, promouvoir les partenariats, etc. Sur toute cette question, voir aussi « The Emergence of a Competitiveness Research and Development Policy Coalition and the Commercialization of Academic Science and Technology » de Sheila SLAUGHTER et Gary RHOADES dans *Science, Technology, and Human Values*, vol. 21, n° 3, été 1996, p. 303-339. On trouvera aussi dans *The Atlantic on line*, édition de mars 2000, une série de quatre articles de Eyal PRESS et Jennifer WASHBURN qui retrace les différentes étapes de l'effort de mobilisation de la science aux États-Unis : partie I, « The Kept University » ; partie II, « Secrecy and Science » ; partie III, « The University as Business » ; partie IV « Downsizing the Humanities ».

⁸ Pierre HÉBERT a publié en 2001, chez Nota bene, un excellent aperçu de ce nouvel ethos général de la recherche universitaire et il a donné à son essai un titre (*La nouvelle université guerrière*) qui saisit l'essentiel de la tendance qu'il décrit.

civilisation) quand elles tendent à consommer tout ce qui existe dans la durée pour alimenter la puissance de tout produire dans l'instant.

Je voudrais revenir maintenant à l'exploration plus précise du troisième point, celui, qui concerne le financement de la recherche, pour examiner les grands principes unificateurs de la restructuration de l'Université. Je le ferai en y montrant à l'œuvre une nouvelle conception de l'Université, une nouvelle conception du savoir puis une nouvelle conception de la société.

B) Une nouvelle conception de l'Université

Selon ce qui se dégage du discours de l'investissement stratégique dans la recherche, on peut ramener à trois traits l'orientation qui devrait être celle de l'Université du XXI^e siècle :

- 4) l'université doit être ordonnée par sa fonction de recherche plutôt que par sa fonction d'enseignement;
- 5) la recherche doit viser l'innovation plutôt que la synthèse;
- 6) l'innovation doit procéder sur le terrain des connaissances appliquées plutôt que sur celui du savoir théorique.

Deux remarques générales avant d'examiner chacun de ces points.

Il est assez clair que les termes de ces oppositions binaires ne peuvent exister indépendamment de leurs vis-à-vis : il n'y aurait bientôt plus de recherche si on n'enseignait pas à chercher; il n'y aurait bientôt plus d'innovation de quelque nature si l'on ne pouvait pas enseigner aux nouveaux chercheurs l'abrégé synthétique de ce qui est tenu pour valable; et il n'y aurait pas d'applications nouvelles des connaissances si on ne disposait pas des principes généraux des applications déjà réalisées. Il est évident, bref, que ces choses sont liées. La question qui se joue dans ces oppositions couramment évoquées c'est l'identification du pôle architectonique qui doit ordonner les activités et, par ce biais, mener à la formation d'un type d'université qui soit structuré par la hiérarchie de valeurs proposée.

Notons de plus que nous parlons ici de l'Université au singulier et des dispositions normatives qui la visent comme ensemble. Ceux qui soutiennent les impératifs dont je viens de faire état ne soutiennent pas aussi que chaque université particulière ou que chaque faculté doive être un microcosme semblablement structuré. Au contraire, ils soutiennent qu'il faut, dans le cadre de cette hiérarchie générale, favoriser la spécialisation plus grande des facultés et des universités et admettre la possibilité que des unités, des professeurs ou des domaines soient libérés de la recherche innovante pour se consacrer, par exemple, à l'enseignement de premier cycle. C'est donc de l'architecture

générale de l'Université qu'il est question dans leur programme, et non pas du destin particulier de chacune des multiples « composantes » de l'institution.

Sur la première opposition, selon laquelle l'Université doit être structurée par sa fonction de recherche, je limiterai mon commentaire à un rappel historique trivial. Il y a déjà un bon bout de temps que l'enseignement universitaire est lié d'une manière fondamentale à la recherche. Placés au sommet du système pédagogique des sociétés modernes, les professeurs ont depuis longtemps été réputés dominer un champ du savoir d'une manière qui les disposait à contribuer au développement de ce savoir. Une telle vue des choses, cependant, ne faisait pas automatiquement de la recherche la fonction la plus haute de l'Université, *envisagée en tant qu'institution*. On a même pu soutenir que les lumières de la connaissance faisaient des progrès beaucoup plus spectaculaires en se diffusant largement dans les esprits qu'en s'accroissant, à la marge, grâce à la recherche et qu'en tout état de cause le premier cas de figure était la condition de possibilité du second. Bref, l'essentiel de l'histoire moderne de l'Université a tenu la recherche comme critère de l'habilitation des professeurs à l'enseignement, ce qui n'empêchait nullement de poser l'enseignement comme finalité supérieure de l'institution. En soutenant maintenant que la formation des étudiants n'a jamais été, et de tout temps, qu'une sorte de « bienfait collatéral » des recherches menées par les professeurs — une thèse qui a des charmes évidents — c'est cette hiérarchie institutionnelle que l'on vise à renverser⁹. En lui trouvant, s'il le faut, des origines médiévales!

La deuxième opposition, selon laquelle la véritable recherche est la recherche innovante, vient renforcer la première. Selon le sens commun, et prise dans sa forme la plus simple, cette opposition désigne la différence entre l'*invention*, à la fine pointe d'une spécialité, d'un nouveau procédé expérimental, par exemple, et la *simplification* rationnelle d'un champ entier du savoir qui permet de refaire le manuel d'une discipline. C'est sur la base de cette distinction commune que l'on soutient que la véritable recherche scientifique est celle qui aboutit à des découvertes ou à des inventions applicables et que les « travaux » que font les professeurs pour tenir à jour leur connaissance d'un champ du

⁹ La justification courante la plus raisonnable de l'effort de faire de la recherche innovante le critère distinctif (et la fonction structurante) de l'Université est la thèse de « l'enrichissement mutuel ». Il s'agit là d'une justification raisonnable en ceci qu'elle permet de faire avaler les couleuvres de l'innovation technologique en soutenant que ce type de recherche, de toute manière, favorise l'amélioration de l'enseignement. Dans *No Place to Learn : Why Universities Aren't Working*, Tom POCKLINGTON et Allan TUPPER (University of British Columbia Press, 2002) soutiennent que cette thèse n'est supportée par aucun constat factuel de quelque nature que ce soit et qu'elle repose essentiellement sur une sorte de pétition de principe à caractère politique : comme les meilleurs professeurs obtiendront les meilleures subventions de recherche, soutient-on, les professeurs les plus actifs dans la recherche subventionnée seront en conséquence les meilleurs enseignants. Mais cela n'est pas une démonstration et on voit mal comment on pourrait documenter la thèse de « l'enrichissement mutuel » quand la tendance générale est de distribuer les libérations d'enseignement sur la base des financements obtenus. « We argue that mutual enrichment does not reflect university reality. Teaching and research are generally in conflict with each other. The mutual enrichment thesis is an impediment to necessary university reform. Effective undergraduate teaching, which demands general knowledge, considerable energy, and reflective inquiry, is a very different activity from the preparation of specialized professorial research. » (p. 111)

savoir ou pour le réorganiser en vue d'en faire l'exposé rationnel n'appartiennent pas vraiment à la recherche¹⁰.

Or, ces travaux de « non-recherche » ont pourtant occupé une bonne part des troupes universitaires depuis quelques siècles. Parce que l'Université était structurée par l'enseignement, les professeurs ont dû refaire constamment le bilan des innovations de détail issues de la société et intégrer les connaissances, en vue d'en simplifier la transmission, selon des principes généraux qui étaient eux-mêmes toujours à réinventer. Le professeur Samuelson a passé des années à intégrer Keynes et Marshall et le résultat des recherches menées en vue de cet objectif a été un simple manuel de premier cycle, 14 fois traduit et 20 fois réédité. Le professeur Rocher a eu la grande idée de montrer que les théories classiques étaient complémentaires plutôt que contradictoires et le résultat de cet effort de synthèse a été un manuel de premier cycle, plusieurs fois traduit et utilisé encore trente ans plus tard par les novices. Et on se demande quel curieux et puissant véhicule de récapitulation (si ce n'est l'université) a bien pu prendre à son bord le jeune Gödel pour que celui-ci en ressorte quelques années plus tard avec un théorème qui s'appliquait à la totalité du savoir mathématique accumulé depuis dix mille ans¹¹.

Mais ce n'est pas tout. Il se trouve aussi, de l'autre côté, que l'essentiel des innovations techniques sur lesquelles repose notre mode de vie, allant de la valve de sécurité jusqu'à la pompe de céramique en passant par le transistor et la photocopie, ont été le fait de l'industrie moderne dont c'était justement le trait fondamental que de procéder à la révolution permanente de la production matérielle. Face à cela, ce fut l'effort central de l'Université, un effort toujours déçu mais toujours repris, que d'intégrer à mesure ces découvertes pratiques dans des systèmes explicatifs articulés les uns aux

¹⁰ Voir, par exemple, « L'université à la croisée des chemins : une mission à affirmer, une gestion à réformer » de Camille LIMOGES, dans *Le lien formation-recherche à l'université : les pratiques d'aujourd'hui*, Conseil de la science et, de la technologie, 1996, p. 7-34. On trouvera une des nombreuses hagiographies du « père québécois de la recherche » dans le *Bulletin de la science pour tous*, n° 78, 9 octobre 2002, bulletin où la journaliste témoigne sans le vouloir du fait que le management de la science (dessiner des politiques, diriger des comités, conseiller des ministres, etc.) appartient maintenant à l'imaginaire du génie fondateur et que ce sont les figures mythiques des Tizard, Mackenzie, Banting, Bush ou Howe qui président à l'ascension de cette activité vers les cimes. : « S'il était possible de presser le cerveau de Camille Limoges pour en extraire les souvenirs, dit Mme Burgun, on y lirait un palpitant récit — étalé sur 30 années! — traitant de la gouvernance scientifique du Québec. Plongeant dans les racines de l'histoire de cette discipline — après tout, l'homme a été le premier historien des sciences du Québec — et s'élançant jusqu'aux cimes décisionnelles, les divers épisodes s'emboîteraient comme les volets d'un éventail : enseignement, recherche, fondation et direction d'institutions ou encore politique. » La biographe ne se trouble pas du fait que le père des partenariats de recherche avec l'industrie ait surtout été actif, en matière de gouvernance scientifique, dans l'importation des idées américaines (ce qui relève sans doute de « l'épidémiologie des idées »), et qu'il ait cependant choisi d'écrire ses propres essais, malheureusement destinés à des universitaires, en collaboration avec d'autres universitaires. On ne pratique pas toujours ce que l'on enseigne.

¹¹ Dans *No Place to learn, op. cit.*, POCKLINGTON et TUPPER définissent comme *reflective inquiry* la contribution spécifique de l'Université au développement du savoir. Dans le même sens, on trouvera dans « L'Université aujourd'hui : les enjeux du maintien de sa mission institutionnelle d'orientation de la société » de Michel FREITAG (dans *Main basse sur l'éducation*, Éditions Nota bene, 1999, p. 237-294) l'exposé le plus systématique et le plus éclairant sur le rôle de la *recherche* universitaire moderne; voir, notamment, les pages 262 à 284.

autres, systèmes allant de la connaissance de dieu à la connaissance de la matière et des pratiques du corps aux pratiques de la société. Bref, jusqu'à tout récemment, la recherche universitaire n'a pas été surtout un lieu de production primaire de nouveautés techniques, « production » qui fut liée plutôt au dynamisme économique et culturel des sociétés occidentales. Vouée de son côté à la formation de ceux qui étaient appelés à prendre sur eux cette gigantesque accumulation de savoirs et de savoir-faire, l'Université a contribué à les organiser et à les expliquer, notamment par la recherche de principes pouvant être appropriés par la raison et capables de donner une structure à la maîtrise cognitive des archipels de détails. Les chercheurs universitaires ont été des innovateurs constants, mais en matière de synthèses et de simplifications, et ils ont contribué par là à transformer les connaissances objectives de la société en savoir subjectif des individus et à en faire sous cette forme une inépuisable réserve collective d'originalité.

La troisième opposition conceptuelle qui sert à définir la nouvelle idée de « l'Université de recherche » complète les deux premières. En exposant, comme on vient de le faire ici, la signification actuelle de la recherche d'innovations techniques, on est obligé de constater en cours de route que la recherche de synthèses était amenée elle aussi à proposer des innovations. La réorganisation d'un champ de connaissance selon de nouveaux concepts a un caractère éminemment innovateur et c'est justement l'enseignement universitaire qui a été le principal utilisateur de ces réorganisations et son principal instigateur. La recherche universitaire, condamnée à faire le ménage dans le fatras des découvertes, inopinées ou planifiées, pour les rendre pensables, a constamment été conduite à proposer de nouvelles vues des choses. L'enseignement de la littérature, par exemple, n'avait pas pour but d'inventer des manières d'écrire des romans ou d'explorer la part de l'âme humaine qui se trouve cachée dans le langage. Mais cet enseignement a proposé par contre des visions générales de cette exploration esthétique, des visions générales qui permettaient la préservation d'un patrimoine culturel en exposant le principe des jugements qui peuvent lui être appliqués. Et l'enseignement donnait ce faisant à la civilisation occidentale les moyens de cultiver le goût et de le renouveler, de la même manière que l'on modifie les plantes en les cultivant. En somme, c'est le besoin de vues larges des choses, *comprehensives*, comme le dit l'anglais, et compréhensibles, comme le dit le français, qui donne son existence objective et son autonomie relative au domaine de la « théorie », ce domaine où le savoir, tout à la fois, exprime l'effort de cohérence qui le porte et trouve les moyens de son renouveau. Prétendre que les « travaux » menés par les universitaires en lien avec leur enseignement ne font pas partie de la *recherche* c'est, ou bien l'équivalent fonctionnel d'un *hold-up* (« Allez! Donnez-moi ce mot sur-le-champ »), ou bien un refus délibéré de comprendre l'idéal qui meut les universitaires, un idéal que seuls les meilleurs approchent, mais qui règle néanmoins la vie de tous les autres.

De plus, dans son effort de découvrir des principes aptes à rendre compte des connaissances éprouvées, la recherche universitaire à caractère théorique a été constamment ramenée à l'obligation de conduire des explorations extrêmement pointues visant à tester ces principes généraux. On sourit à la pensée du professeur de zoologie de la fin du XIX^e siècle qui était aux prises avec la théorie de la transmission des caractères acquis et qui entreprit, pour la tester (!), de couper la queue à des dizaines de générations

de souris; la même chose pour ce professeur de McGill qui passa des années à compter les œufs de goélands sur un rocher de la Gaspésie pour démontrer l'existence de mécanismes endogènes de régulation des populations animales qui allaient mettre à mal la théorie dominante des stratégies reproductives. Non seulement l'effort de synthèse a régulièrement mené à des théories novatrices, mais il a mené aussi à de formidables recherches de détail visant à les éprouver.

La non-recherche universitaire, on le voit bien, celle qui avait le défaut d'être commandée par l'enseignement, n'a été étrangère ni à l'innovation, ni à la finesse des explorations. Cela montre bien, *a contrario*, le caractère dangereusement unilatéral d'une conception de l'Université qui ne conçoit plus l'innovation que comme mise au point de procédés applicables à l'un ou l'autre domaine de notre effort productif (en y incluant ses accessoires en matière de contrôle social) et qui fait de cet effort technique la forme architectonique de la recherche.

Absolument rien ne garantit que la hiérarchie de valeurs qui est à l'œuvre dans cette doctrine ne soit en mesure de reproduire ses conditions de possibilité. Le fonctionnement réel de ce modèle repose et reposera sur la persistance d'une conception de l'Université et de la recherche qu'elle exploite sans la reproduire. En lisant les résumés biographiques des Prix Nobel américains depuis 1901, j'avais constaté il y a quelques années que la formation universitaire de plus de la moitié de ces savants avait été acquise en dehors des États-Unis, essentiellement en Europe, le génie des universités américaines étant d'être assez riches pour recruter des professeurs de haut niveau et pour leur donner des conditions matérielles de recherche dont ils auraient eu peine à rêver. La nouvelle doctrine est la généralisation d'une semblable entreprise de *mise en exploitation* qui vise à concentrer en haut du système technologique les « ressources innovantes » extraites d'un sous-sol universitaire que l'on risque pourtant de détruire en en faisant un accessoire. L'origine managériale de notre doctrine et son rêve fou d'imiter les États-Unis, jusqu'à Rouyn s'il le faut, nous vaudra certainement quelques déconvenues.

Mais laissons cela et revenons à nos moutons pour examiner, en pressant le pas, la nouvelle conception du savoir qui fournit à la doctrine de l'Université innovante sa principale justification.

C) Une nouvelle conception du savoir

Cette nouvelle théorie de la connaissance soutient que le savoir est un ensemble de connaissances discrètes et elle fait reposer son approche de l'Université sur la notion de « production » des connaissances. Il est tout à fait conforme à cette approche de compter les connaissances comme on compte les brevets, de remplacer l'épistémologie par une « épidémiologie des idées » et d'examiner les processus de production des connaissances comme on examine les stratégies de commercialisation des patentes. La production, la circulation, la distribution et l'utilisation des connaissances deviennent ainsi les concepts fondamentaux d'une nouvelle théorie du savoir, une théorie qui n'est pas loin de se présenter elle-même comme un cas particulier du management. Cette

nouvelle vision a été brillamment résumée dans les cinq propositions suivantes, une vision bellement redondante, centrée sur la notion d'application que nous avons abordée au point précédent :

- 7) le lieu social de la production des connaissances n'est plus la communauté scientifique mais le contexte d'application du savoir à la production;
- 8) ces connaissances appliquées ne sont plus produites dans des cadres disciplinaires mais dans des rencontres et des aventures transdisciplinaires orientées vers la résolution de problèmes;
- 9) l'organisation de cette production ne repose plus sur l'homogénéité des compétences mais sur leur hétérogénéité et sur la diversité des modalités d'organisation bureaucratique des partenaires de la recherche;
- 10) le rapport à la société des « producteurs de connaissances » n'est plus basé sur leur indépendance individuelle en tant que savants mais sur leurs obligations à l'égard des autres acteurs du processus de la recherche et sur le sens de leurs responsabilités sociales;
- 11) le jugement sur la valeur des nouvelles connaissances n'est plus sous l'autorité exclusive des pairs mais se fait désormais selon une pluralité « sociale » de points de vue.

Cette théorie, qui représente une sorte de transformation de la vulgate marxiste en un programme de managers, soutient donc que nous sommes en face du développement d'un nouveau mode de production des connaissances. Le procédé fondamental de cette théorie, comme c'est le cas pour toutes les grandes théories postmodernes, c'est de décrire d'une manière intelligente et réaliste ce qui est en train d'arriver dans le domaine qui l'intéresse et de dire aussi, du même souffle, comment nous devrions transformer nos pratiques pour les mettre en accord avec ce qui se fait déjà. C'est là le caractère général des discours postmodernes que de dire : « voici ce *qu'il faut faire* pour agir en accord avec *ce qui se fait déjà (ailleurs)* » et de transformer ainsi un état de fait présumé en finalité morale. Ces discours désignent le « bien » qu'il faudrait viser à faire advenir dans le réel comme étant le réel déjà advenu. L'intimation morale, en conséquence, a la forme suivante : « Il faut faire ce qui se fait » ou, comme on le dit au Québec en mode enjoué, fraternel, réconfortant et déculpabilisant : « Tout le monde le fait, fais-le donc. » Cette morale réussit le plus souvent à être fausse simultanément des deux côtés : tout le monde ne le fait pas encore et cela ne serait pas une raison pour le faire.

Encore un mot, avant de continuer, sur la réception de cette théorie de la connaissance. Même si elle réunit des éléments qui traînaient dans l'air du temps depuis assez longtemps, sa formulation décisive a été le fait d'un ouvrage que tous connaissent,

The New Production of Knowledge, de Gibbons, Limoges *et alter*¹². Elle a ensuite été élevée à son niveau de perfection propre par Michael Gibbons dans *L'enseignement supérieur au XXI^e siècle*, un texte qui était la contribution de la Banque mondiale au colloque de l'UNESCO de 1998¹³. Quiconque a circulé le moins dans les cercles d'administrateurs d'université et dans les publications « globales » où s'alimentent les gestionnaires est à même de constater que cette théorie de la « nouvelle production » est parfaitement en phase avec la philosophie spontanée de ceux qui ont la responsabilité de gérer l'industrie de la recherche dans les pays de l'OCDE et qu'elle a, en conséquence de ce fait, exercé sur eux une influence immédiate et décisive.

L'articulation des différentes composantes de la nouvelle théorie est d'ailleurs quasi parfaite. Une fois que l'on a mis au centre de l'attention la *production* de connaissances séparées et relativement indépendantes entre elles, le reste coule de source. Pensées comme autant de solutions à des problèmes définis, il est clair que ces connaissances appliquées auront leur lieu de production par excellence dans le « contexte d'application » du savoir à la production. Tel est d'ailleurs le mode d'existence de l'innovation technique, au moins depuis que le compas du géomètre et le creuset du métallurgiste sont venus rejoindre l'art du tailleur de pierre sur les chantiers de construction. Le reste n'est que la répétition de la même idée selon laquelle la fonction la plus haute de l'Université serait de contribuer à la mise en exploitation technique du savoir.

La production matérielle étant, dans nos sociétés, l'affaire des organisations privées alors que la formation des personnes est celle des institutions, la nouvelle théorie de la connaissance fonctionne de plus à titre de justification intelligente des privatisations. En faisant du contexte d'application la condition de la vraie recherche et en faisant de cette vraie recherche la condition de la qualité des « formations » dispensées par les institutions universitaires, la nouvelle théorie soutient que les investissements publics dans l'enseignement devront s'accoupler aux investissements privés dans la haute technologie. La théorie permet finalement de distribuer plus finement les subventions entre les professeurs selon leur degré de proximité avec les « contextes d'application », nom poli des entreprises. Sans compter, comme le dit le 4^e élément de la typologie (proposition n° 10 du présent article), que c'est son intégration à un « contexte d'application » (celui que fournit l'entreprise) qui fera du professeur un être socialement responsable. Enfin¹⁴ !

¹² Michael GIBBONS, Camille LIMOGES, Helga NOVOTNY, Simon SCHWARTZMAN, Peter SCOTT et Martin TROWALTER, *The New Production of Knowledge. The Dynamics of Science and Research in Contemporary Societies*, London, Sage Publications, 1994.

¹³ Michael GIBBONS, *L'enseignement supérieur au XXI^e siècle*, Banque mondiale, 1998. Là où le texte collectif faisait mine de détecter des tendances, de chercher à comprendre ce qui se met en place et d'appeler au renouveau des pratiques, le texte de Gibbons, parce qu'il est sans arrière-pensée, est beaucoup plus cohérent : « voici de quoi l'avenir sera fait, annonce-t-il en toute certitude, et voici pourquoi ceux qui s'y préparent dès maintenant seront les gagnants de demain ».

¹⁴ Cette tendance à moraliser, les professeurs au nom de « l'imputabilité » et à soutenir que leur raccordement aux contextes d'application les sensibilisera aux besoins de la société en matière d'innovation montre bien que la théorie du nouveau mode de production des connaissances parle en fait du nouveau mode de production du système organisationnel par lui-même et qu'elle se situe en opposition *politique*

Quant au 5^e élément (proposition n° 11), celui qui porte sur la valeur des connaissances, il résume très exactement la conception de la société contemporaine qui est à l'œuvre ici. Parce que les progrès de nos sociétés dépendent des avancées productives des entreprises et des organisations et parce que la santé de ces dernières dépend des rentes d'innovation qu'elles obtiennent de la mobilisation du savoir, nous nous trouvons maintenant dans une « économie » du savoir. Or, le savoir universitaire traditionnel, parce qu'il tend à juger les connaissances dans la perspective de l'explication et de la compréhension, est mal adapté à cette situation nouvelle. C'est l'efficacité des innovations (dût-elle être parfaitement mystérieuse) qui doit orienter le jugement, et non la vérité des propositions, la rationalité des principes ou l'intégration des observations de détail à des théories générales.

D) Une nouvelle conception de la société

Fortement redondante avec ce qui précède, la doctrine de l'économie du savoir peut donc être ramenée aux trois traits suivants :

- 12) c'est la capacité de produire de la valeur d'échange au moyen de connaissances qui permet d'établir la valeur de ces connaissances;
- 13) ce sont les organisations qui produisent de la valeur d'échange par ce moyen qui sont les mieux placées pour orienter la recherche;
- 14) le financement public de la recherche universitaire doit donc privilégier les équipes de professeurs dont les recherches intéressent les organisations innovantes et il doit favoriser les partenariats.

Les principes de l'économie du savoir font mieux voir la place que veut donner à l'Université le programme qui nous occupe. En pensant le système de l'innovation comme système largement *distribué* dans la société, on définit l'Université comme l'un des rouages quelconques de ce système, un rouage parmi d'autres dont la pertinence dépendra de plus en plus de son insertion dans le réseau. La notion de *système distribué de l'innovation*, empruntée au jargon de l'informatique, donne à la description de l'économie du savoir l'allure d'un développement radicalement nouveau et elle présente l'avantage supplémentaire de résonner en harmonie avec celles de *réseau* et de *maillage*, notions où se rencontrent depuis quelques années les apologistes des organisations multinationales.

avec la mission institutionnelle d'orientation de la société moderne qui est encore celle de l'Université. Prendre appui sur le bien commun pour attirer le savoir dans un système généralisé de résolution de problèmes où chaque organisation n'a pour mission que d'assurer sa propre croissance en s'adaptant au contexte qui est le sien revient à transformer en pensée la société en un système complexe de contextes et d'objectifs et à faire disparaître du même coup la possibilité même d'un jugement d'ensemble sur les besoins de la société, jugement qui est pourtant au principe de la morale de l'imputabilité que l'on nous sert ici. Les innovations qui rendent stériles les plantes industrielles, parce qu'elles répondent parfaitement aux « besoins » des producteurs de semences, passent haut la main le test d'imputabilité que définit la doctrine du « nouveau mode de production des connaissances ».

Mais, comme c'est souvent le cas, les choses dont on parle ici sont moins nouvelles que les mots dont usent les prophètes. La nouveauté réelle, c'est plutôt que les prophètes veulent maintenant obtenir le droit de démolir ce qui résiste à l'avenir qu'ils prophétisent.

On a observé de longue date en effet, comme on le rappelait plus haut, que les grandes entreprises du capitalisme organisé avaient étendu les principes classiques de la division du travail au travail intellectuel¹⁵. Déjà dans les années 1940, des sociologues soulignaient que les machines technobureaucratiques qui, à Hollywood, imaginaient et racontaient des histoires opéraient selon les principes industriels de la fine division des fonctions, de la modularité et de la direction hiérarchisée. Après un siècle de développement, le cinéma présente aujourd'hui le triple caractère d'être un domaine de l'art, d'être l'une des branches de la production oligopolistique « globale » la mieux organisée et de produire des biens issus de la coopération d'un nombre extraordinaire d'ouvriers du signe. Cependant, et comme c'était déjà le cas deux siècles auparavant dans le système industriel décrit par Smith, cette division *technique* du travail intellectuel, interne à une organisation, se double nécessairement d'une division *sociale* du travail, une division marchande qui partage un secteur de la production entre un nombre toujours plus grand de firmes spécialisées. Voici, par exemple, des adolescents qui inventent dans un sous-sol un logiciel de manipulation d'images de synthèse : s'ils se dotent de la personnalité morale et forment une entreprise, celle-ci fera partie, selon la conception classique, de la division sociale du travail intellectuel (c'est-à-dire du *système distribué de l'innovation*, selon le nouveau jargon); s'ils sont plutôt absorbés par un géant du cinéma, leur tâche viendra enrichir la complexité de la division technique du travail à l'intérieur de ce géant.

C'est cette forme générale de la société capitaliste que la théorie du « système distribué de l'innovation » habille des vêtements prestigieux de la cybernétique pour la saluer bien bas. Mais, du coup, elle oublie de signaler quel est le trait spécifique de ce cas particulier, soit l'élévation de l'innovation elle-même, en général, au statut d'un « produit » qui devient la finalité propre de la nouvelle économie. La nouveauté du système distribué de l'innovation c'est que la nouveauté technologique n'est plus recherchée d'abord en tant qu'instrument d'une autre activité productive mais en tant que but de tout secteur quelconque de la production. La chose est rendue à ce point que l'on en vient à considérer le « problème » dont l'innovation technologique est la solution comme faisant lui-même partie des « facteurs de production » de la connaissance nouvelle et à le saluer à ce titre. L'humeur des apôtres de la nouvelle économie, en somme, est d'un seul tenant : tout est bon qui mène à l'innovation, cette condition générale de la rente d'innovation, y-compris l'invention de problèmes. La capacité sociale de définir et d'imposer de nouveaux besoins, de nouvelles modes ou de nouveaux problèmes, la mise au point de liens contractuels qui permettent le transfert de solutions éprouvées vers de nouveaux domaines d'application, le développement d'algorithmes abstraits à usage général, les circuits de communication qui guident le capital de risque

¹⁵ Pour une appréciation, déjà ancienne, de cette tendance générale voir Harry BRAVERMAN, *Labor and Monopoly Capital : The Degradation of Work in the Twentieth Century*, New York, The Monthly Review Press, 1974.

vers des recherches prometteuses, les nœuds de la sociabilité humaine où s'inventent des raccordements organisationnels ou encore la rencontre d'informations disparates dans le génie d'un innovateur, tout cela fait intégralement partie du système distribué de l'innovation. Le monopole de l'Université sur le haut savoir, tant de fois dénoncé en parole, a été aboli dans les faits par ce système de production ouvert, nous dit-on, système où l'Université doit s'insérer au risque d'être destituée par lui. Le raccordement du savoir universitaire à l'économie des rentes d'innovation étant la seule manière de sauver cette institution de l'insignifiance et de faire les bons choix en matière d'allocation des fonds de recherche, on peut ainsi présenter la privatisation de l'usage de l'Université comme une entreprise de salubrité publique et plaider par la même occasion pour un « réinvestissement majeur » de l'État dans une Université dûment raccordée aux organisations.

Conclusion. Les conséquences

Les conséquences de la doctrine et des pratiques du « branchement uniforme » examinées ici ne sont déjà plus de l'ordre des hypothèses. J'en examinerai quelques-unes en terminant, en distinguant celles qui sont de courte portée de celles qui sont de longue portée. Les conséquences de courte portée étant déjà bien connues parce que bien implantées, je me contenterai d'en rappeler rapidement quelques-unes :

1) Pour faciliter le branchement de l'Université au système distribué de la connaissance, les investissements publics dans la recherche doivent pousser les chercheurs vers les partenariats, les accords de transfert et les concertations sectorielles. L'indépendance institutionnelle de l'Université n'est plus une valeur fertile. On doit donc permettre par la loi que des résultats obtenus grâce à des fonds publics puissent mener à des brevets et être réservés à des usages privés. Pour faciliter les liens contractuels avec les grandes organisations et protéger les rentes d'innovation, la libre diffusion du savoir par l'Université peut et doit être limitée. Les États qui sont au centre de l'économie du savoir doivent, par des accords internationaux, imposer le respect des droits de propriété intellectuelle et les étendre en assimilant les découvertes aux inventions¹⁶.

¹⁶ Les négociations en cours à l'OMC vont dans le sens de la loi américaine des brevets, loi qui favorise depuis toujours une telle assimilation. La loi qui régit la NSF, par exemple (titre 45, chapitre IV), donne dans le paragraphe a) de la section 4 de sa partie 650 (telle qu'amendée par Bayh-Dole) la définition suivante : « 1) Invention means any invention or discovery which is or may be patentable or otherwise protectable under the title 35 of the United States Code, or any novel variety of plant which is or may be protected under the Plant Variety Protection Act. » Le titre 35 du code américain, qui concerne les brevets, commence sa section des définitions (partie II, section 100) par un laconique paragraphe a) : « The term "invention" means invention or discovery » (le terme « chien » – entre guillemets! – veut dire chien ou chat). Comme les Américains ont toujours identifié la découverte scientifique et l'invention technique (ce qui se comprend dans un monde issu d'une histoire de conquête où l'*occupation* de l'espace d'autrui était assimilée à la *découverte* de terres nouvelles et valait titre), ils comprennent difficilement l'insistance de leurs « partenaires » à l'OMC pour distinguer les deux. Les textes de l'OMC sur la propriété intellectuelle commencent donc par interdire, dans les principes généraux, que le commerce puisse porter sur des brevets accordés à des découvertes scientifiques mais ils doivent en réintroduire la possibilité dans les régulations de détail pour accommoder la coutume américaine. La définition américaine des inventions brevetables

2) Le raccord de l'Université au réseau doit, pour être fertile, s'appuyer sur la multiplication de centres de recherche orientés vers la résolution de problèmes ou vers des secteurs déterminés d'intervention sociale. En parallèle, les départements et les facultés devront abandonner les disciplines et se refaire autour de *programmes d'études* puisque ce sont des programmes que l'on peut offrir à des clientèles ciblées et non ces ingrédients bruts de la cuisine pédagogique que l'on nomme disciplines, traditions de pensée, paradigmes, métiers, arts ou sciences.

3) Pour favoriser ce raccord toujours, la priorité absolue doit être donnée à l'enseignement de 3^e cycle, aussi bien en termes de financement qu'en termes de propagande. Cet enseignement de 3^e cycle doit voir au recrutement et à l'entraînement de personnel qualifié destiné à l'industrie, un personnel formé à la division du travail intellectuel et habitué à la circulation dans les réseaux. L'autonomie (professionnelle, scientifique ou normative) du docteur n'est plus la base de son utilité, ni dans l'Université, ni dans la société. C'est l'assimilation des nouveaux chercheurs aux structures organisationnelles de la recherche que l'Université doit favoriser, ce que fera un entraînement acquis dans un centre de recherche appartenant lui-même aux circuits de *l'innovation distribuée*.

4) Au premier cycle, l'enseignement doit se faire sur la base de moyens nouveaux, les TIC et l'Internet essentiellement, moyens grâce auxquels des chargés de cours et les professeurs inaptes à l'innovation pourront préparer la relève scientifique à s'intégrer au nouveau mode de production. Quant aux programmes d'études, offerts dans le cadre de l'intense compétition interuniversitaire commandée par les pratiques de la Nouvelle Gestion Publique, ils doivent être articulés en temps réel à l'évolution de la division du travail dans les organisations.

Un mot finalement sur les conséquences de grande portée de la restructuration actuelle, celles avec lesquelles nous avons un rendez-vous à l'aveugle. Elles sont évidemment plus difficiles à identifier. Je tenterai malgré tout d'en désigner quelques-unes, en suivant l'ordre croissant de leur ouverture sur l'inédit. Je crois que rien de ce qui suit n'est encore fait, mais je crois que beaucoup est possible.

1) Le savoir, compris comme base de la rente d'innovation, tend à devenir un bien privé, ordonné à des fins privées. Le monde moderne, par opposition, avait fait de « l'audace de savoir » le premier acte de la liberté individuelle et il avait fait de la connaissance librement constituée le principal *bien collectif*, la base d'une plus grande égalité entre les hommes. La science moderne, basée sur la recherche publique de la vérité, sur les efforts de réfutation des résultats mal fondés et sur le libre examen des

(sect. 101) étant la suivante : « Whoever invents or discovers any new and useful process, machine, manufacture, or composition of matter, or any new and useful improvement thereof, may obtain a patent therefor », tout se jouera alors sur le concept de « processus » (et de découverte d'un processus), un « processus de la nature. » pouvant très bien être assimilé au processus expérimental qui le fait voir ou qui le rend manipulable.

théories (toutes choses réunies dans ce que l'on appelait sa « dimension critique »), tend à être remplacée par une technoscience qui fonctionne au consensus et à la puissance opératoire : tout ce qui marche est incontestable tant que ça marche mais peut être instantanément oublié et remplacé par n'importe quoi qui marche mieux. Quant à la dimension critique de la science, on la met glorieusement en exergue en la réduisant cependant au droit des professeurs de sciences humaines de protester dans le bon ordre.

2) L'Université a été une sorte de multinationale socialiste du monde moderne. Elle a organisé, sur une base de coopération, la libre circulation des idées, les avancées du génie individuel y devenant bientôt le patrimoine commun. Et elle a fourni un cadre institutionnel à la diffusion du bien public par excellence dont nous parlions à l'instant. Or, en s'articulant aux organisations de la production économique, les universités entraîneront ce patrimoine commun dans les rouages de la compétition et de la guerre. Les accords commerciaux sur la propriété intellectuelle et sur les brevets fonctionnent déjà comme une pompe aspirante vers les pays riches. Les nombres pi de l'avenir seront, comme nos logiciels le sont déjà, utilisés sous licence, et les institutions publiques d'enseignement, utilisateurs-payeurs d'un savoir breveté, serviront de couverture au commerce des droits de savoir (comme nous le faisons déjà en faisant payer à nos étudiants des droits d'auteur aux multinationales de l'édition qui diffusent les écrits des fonctionnaires publics que nous sommes). Le savoir, principe de mise en commun et d'augmentation du domaine commun, deviendra le principe général de soustraction au bien commun.

3) En continuant sur la voie où nous sommes engagés, les universités cesseront d'être ces microcosmes de la vie de l'esprit grâce auxquels les sociétés périphériques, par exemple, pouvaient profiter du savoir commun de l'humanité tout en participant, à la marge, à le renouveler ou à l'accroître. Elles deviendront plutôt des canaux par où les organisations de l'économie du savoir pourront s'approprier les ressources « innovantes » d'une société particulière pour les transformer en marchandises globales, livrables ensuite contre espèces sonnantes et trébuchantes. Le *brain drain* deviendra bientôt universel et le savoir s'écoulera, non pas d'une société à l'autre, mais d'une modalité de son existence sociale à l'autre. Le premier genre de *brain drain*, le genre géographique, celui que nous continuons de redouter, n'est déjà plus un problème central; certes, le fait que les sociétés riches aient la capacité d'attirer les « cerveaux » n'est pas un fait négligeable. Mais le problème passe à un niveau supérieur quand, sous prétexte de retenir les cerveaux sur leur territoire national, tous les pays entreprennent d'offrir gratuitement les cerveaux innovants (et les universités avec eux) aux organisations qui ont une succursale ou des investissements sur le territoire national. Ce genre de passage au niveau supérieur d'un méfait public avait été bien compris par le peuple anglais des campagnes au moment des *Enclosures* (la transformation des communaux en propriétés privées), comme en témoigne la célèbre épigramme des années 1760 :

They hang the man and flog the woman
That steals the goose from off the common,
But they let the greater villain loose
That steals the common from the goose

Nos pathétiques et ridicules Chaires du Canada, faites pour renverser le *brain drain* et faire revenir « nos » oies à la maison, ont réussi dans quelques rares cas à faire revenir des États-Unis des gens qui y étaient peut-être mieux. Mais elles ont réussi dans 100 % des cas à instituer à l'Université des professeurs libérés des étudiants et à les mandater pour tricoter à temps plein des maillages avec des organisations et des réseaux supranationaux qui pourront ensuite se célébrer eux-mêmes comme profondément novateurs du seul fait d'exister.

4) La présence du savoir dans la société tend donc à passer davantage par les organisations qui le mettent à l'œuvre pour en tirer une rente, et moins par les individus qui en font leur identité et leur but subjectif vivant; moins par des institutions publiques qui définissent le rôle de ces savants et plus par des systèmes autoréférentiels qui ont tout prouvé quand ils ont prouvé qu'ils pouvaient se reproduire. Ayant maintenant sa visée la plus haute dans la formation des petits scribes de l'organisation, l'Université abandonnera progressivement l'utopie moderne de « l'éducation pour tous » aux niveaux inférieurs des institutions pédagogiques. De plus, grâce *au management scientifique de la recherche scientifique et grâce à la division du travail intellectuel*, les artisans d'un savoir ne seront plus comme autant de miroirs de sa totalité, comme autant de lieux de synthèse contingents, toujours originaux pour cette raison. Ils seront plutôt comme les postes distribués au fil de la production industrielle des automobiles ou des chaussures, de sublimes ouvriers parcellaires de la recherche fonçant vers l'avenir dans la docte ignorance du savoir de la ruche.

J'arrête ici ma présentation. Dans la réalité qui est encore la nôtre, il serait imprudent, en effet, de considérer que le savoir est d'ores et déjà devenu une figure de l'aliénation. Le programme dont j'ai voulu faire ressortir ici l'unité doctrinale met en jeu d'une manière trop radicale ce que nous voulons être pour ne pas susciter de solides résistances¹⁷ et c'est sans doute seulement l'absence d'une vision commune qui permettrait d'intégrer ces résistances qui explique qu'elles soient encore si faibles.

¹⁷ En plus des ouvrages déjà cités, on lira comme expressions d'une telle résistance aux États-Unis *Academic Capitalism : Politics, Policies and the Entrepreneurial University*, de Sheila SLAUGHTER et Larry L. LESLIE, Johns Hopkins University Press, 1997, et *Chalk Lines. The Politics of Work in the Managed University*, sous la direction de Randy MARTIN, Durham and London, Duke University Press, 1998. Le mouvement *Reclaiming the Common*, qui élargit la question de l'Université pour y inclure celle de la propriété intellectuelle, est une autre illustration de la même résistance dans un pays qui passe pourtant pour avoir réussi la mobilisation tranquille de l'Université dans le système technoscientifique. C'est d'ailleurs sans doute sur la question de la propriété intellectuelle qu'une polarisation nette et instructive a le plus de chance de se dessiner bientôt. Au Canada, Freitag, Readings, Boisvert, Tupper-Pocklington, Hébert et de nombreux autres ont offert, chacun à sa manière, de puissants motifs à un examen critique des certitudes en actes, Freitag saisissant la chose à un niveau (philosophique et épistémologique) d'où l'on peut comprendre le principe général des diverses certitudes gagées sur la puissance des systèmes. Dans l'ouvrage précédemment cité, Slaughter et Leslie dressent une liste semblable des expressions de la résistance pour l'ensemble des pays développés. Finalement, on trouvera dans *Universitas calamitatum. Le livre noir des réformes universitaires* du Collectif Abélard (2003, Éditions du Croquant, Broissieux) une description précise et lucide de ce qui est en jeu dans la transformation managériale de l'Université française qui bat son plein sous prétexte d'harmonisation européenne.